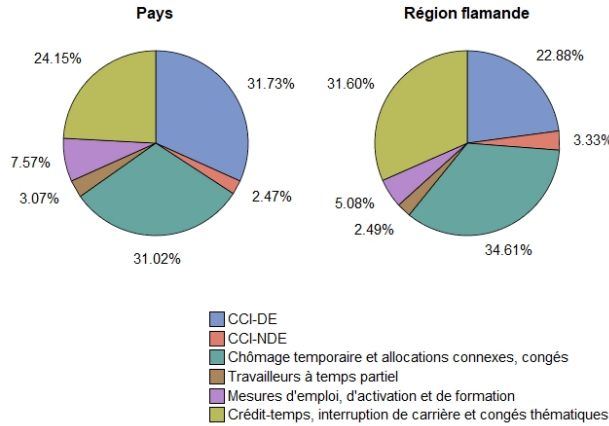


Région flamande



Indicateurs du marché de l'emploi	Nombre	% par rap. au pays
Population en âge de travailler (1)	4.199.548	57,0
Assurés contre le chômage (2)	2.228.785	58,9
Travailleurs qui habitent dans le ressort du bureau du chômage (3)	2.057.532	61,4
Taux du chômage (4)	4,7	

Vision globale 2021	Nombre / Montants	% par rap. au pays
Octroi du droit aux allocations (dossiers introduits)	943.193	51,0
Décisions de non-admissibilité au droit aux allocations (5)	12.290	40,3
Dossiers litigés achevés	58.782	52,9
Contrôles achevés	65.064	57,5
Sanctions notifiées au cours de l'année (6)	28.147	56,3
Suspensions et exclusions dans le cadre de l'activation du comportement de recherche d'emploi (7)	162	49,7
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2020	4.959,5	50,7
Montants des paiements introduits par les OP (chômage avec ou sans compl. d'entreprise) - en millions d'EUR 2021	3.352,9	45,8
Montants à récupérer (solde fin d'année) - en millions d'EUR	129,8	30,9
Montants récupérés/reçus - en millions d'EUR	41,9	42,4

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2021)			Nombre	% par rap. au pays	
Chômeurs indemnisés (CCI-DE et CCI-NDE)	CCI-DE	Après prestations de travail	101.567	38,7	
		Après études	5.399	20,7	
		Travailleurs à temps partiel volontaire	8.443	43,0	
		Chômage avec complément d'entreprise	6.722	61,9	
		Allocation de sauvegarde	1.330	56,9	
		Hommes	69.305	38,7	
		Femmes	54.157	38,0	
		Chefs de ménage	29.551	33,2	
		Isolés	29.600	33,7	
		Cohabitants	64.309	44,4	
		Pas spécifié	1	48,4	
		Total	123.461	38,4	
		CCI-NDE	Travailleurs à temps partiel volontaire	1.525	57,4
			Chômage avec complément d'entreprise	15.805	73,7
Chômeurs âgés	292		65,3		
CCI-NDE: aidants proche (ou dispense pour difficultés sociales et familiales)		360	80,0		
Total		17.982	71,9		
Chômage temporaire et allocations connexes, congés	Chômeurs temporaires	183.013	59,4		
	Parents d'accueil	251	31,8		
	Période non rémunérée dans l'enseignement	1.141	40,3		
	Vacances jeunes	2.059	83,6		
	Vacances senior	159	91,3		
	Congés: soins d'accueil	112	81,3		
Travailleurs à temps partiel	Travailleurs à temps partiel avec maintien de droit et AGR	13.244	43,2		
	Travailleurs à temps partiel volontaire avec AGR	194	43,2		
	Total	13.438	43,2		
Mesures d'emploi, d'activation et de formation	Programmes d'activation	Activa - réglementation régionale	9	0,0	
		Programmes de transition	0	0,6	
		SINE	4.839	61,3	
	Mesures pour travailleurs		4.123	94,5	
		Mesures de formation	15.265	64,0	
	Mesures dans le cadre du développement du statut unique	Formation professionnelle	1.971	22,9	
		Reprise d'études ou suivre une formation (autre que formation professionnelle)	5	4,7	
		Autres	0	66,7	
Dispenses d'IDE particulières	Allocation de licenciement	1.209	71,0		
	Allocation en compensation de licenciement	2	49,1		
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Activités à l'étranger		546	44,7	
		Activités ALE ou APS			
	Interruption de carrière	Avec allocations	21.550	51,9	
		Sans allocations	384	40,9	
		Total	21.933	51,6	
	Crédit-temps	Avec allocations	68.148	74,9	
		Sans allocations	5.321	69,7	
		Total	73.469	74,5	
	Congés thématiques	Avec allocations	71.700	72,7	
		Sans allocations	3.412	67,7	
		Assistance médicale	17.787	92,2	
		Aidants proches	84	87,8	
		Congé parental	56.937	67,8	
		Congé pour soins palliatifs	304	89,7	

Profil des personnes indemnisées (moyenne annuelle 2021)			Nombre	% par rap. au pays
Crédit-temps, interruption de carrière et congés thématiques	Congés thématiques	Total	75.112	72,5
Attestations	Nombre d'attestations délivrées pouvant favoriser l'engagement		10.033	20,8
	Autres attestations		36.345	38,5
	Total		46.378	32,5

(1) Population au 1er janvier 2021 âgée de 15 à 64 ans inclus (source: Statbel).

(2) Il s'agit des assurés contre le chômage au 30 juin 2020. Ils comprennent:

- a. Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2020 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants);
 - b. Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2020 (source: ONEM);
 - c. Le travail frontalier sortant au 30 juin 2020; le travail frontalier entrant a été déduit de la rubrique a (source: estimations sur la base de données INAMI).
- (3) Les travailleurs ayant cotisé le 30 juin 2020 à la sécurité sociale, secteur chômage (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs et sur la base de données INAMI pour les travailleurs frontaliers entrants).
- (4) Les CCI demandeurs d'emploi inoccupés, les travailleurs à temps partiel volontaire demandeurs d'emploi et les demandeurs d'emploi avec complément d'entreprise, payés en juin 2021 (source: ONEM) divisés par le nombre d'assurés contre le chômage au 30 juin 2020 (source: calculs ONEM sur la base de données ONSS et ORPSS pour les travailleurs, de données ONEM pour les chômeurs et de données INAMI pour les travailleurs frontaliers).
- (5) Le nombre de décisions en matière de non-admissibilité sur la base de travail ou d'études insuffisants ou suite à un dossier incomplet ou tardif.
- (6) Avertissements, sanctions sans sursis, sanctions avec sursis partiel ou complet pour chômage dépendant de leur propre volonté, pour fausse déclaration ou pour travail ou revenu non déclaré et pour indisponibilité passive.
Du fait de la 6ème réforme de l'état, la compétence décisionnelle relative aux sanctions pour indisponibilité active ou passive a été transférée aux régions. La compétence décisionnelle concernant les sanctions pour chômage volontaire ainsi que les sanctions administratives est restée au niveau fédéral. La région statistique est déterminée en fonction du domicile de la personne sanctionnée sauf pour les sanctions prononcées par les régions. Dans ce cas, la région statistique est celle de l'autorité régionale qui a pris la décision.
- (7) Sanctions pour indisponibilité active (voir également note 6).